

LE GUIDAGE CHEMIN DES ARTS EN TRICASTIN

Légende

Noir : chemin principal

Rouge : Chemin principal mais à l'heure actuelle non empruntable lié à un problème de convention

Orange : Chemin optionnel

La Garde-Adhémar

- Au sortir de **la Chapelle des Pénitents (site: 4)**, reprendre le chemin inverse pour sortir du Village.
- Prendre la route menant au **Val des Nymphes** qui passe entre un bassin au débouché d'une source et le lavoir en contrebas.
- **(De là au Collet : environ 20mn, de là à la ferme des Rosières : environ 1h10, de là au centre de Saint-Paul : environ 2h10)**
- La route descend au bas de celle-ci, prendre à droite, plein sud. Ce chemin est à couvert, empierré et le dénivelé important.
- Au bas de ce tronçon, rencontre avec un chemin goudronné (**chemin des Grands Vignes**).
- Continuer tout droit. A la fin de ce 2^e tronçon empierré, prendre à droite (**chemin herbeux**).
- Prendre ensuite à gauche en direction de la Ferme Prieur. Le chemin est à nouveau empierré. Laisser le chemin initial qui rejoint le Cd358 dans une épingle à cheveu.
- Au bas de la descente, la station d'épuration est sur la gauche. **Franchissement d'un pont sur le Rieu**.
- Le chemin qui n'est plus empierré remonte puis oblique vers la droite (**vue sur La Garde**).
- Ne pas continuer vers l'ouest, bifurquer à gauche en direction du sud-est, puis à droite en **direction du Collet** (sentier étroit).
- Au croisement qui survient plus loin, laisser le chemin sur votre droite.
- Le sentier est un moment en surplomb.
- Le sentier débouche à découvert à un croisement à 5 branches (Lieu-dit Collet, poteau directionnel). Vue sur éoliennes sur la gauche.
- Prendre le 2^e chemin à gauche en direction du nord-est.
- Le sentier est d'abord découvert, puis à demi couvert (buis).
- A une fourche, laisser le chemin de gauche. Prendre sur la droite.
- Plus loin, 2 sentiers successifs sur la droite sont à laisser.
- A la sortie du couvert, au niveau de la **1^{ère} cuve lapidaire (site n° 5)**, **vue sur Clansayes et le Ventoux**.
- Une 2^e cuve moins bien conservée est un peu plus loin et plus en contrebas.
- Au croisement suivant,

❖ Option :

- **Le chemin partant à gauche (direction le Trève) rejoint le Val des Nymphes et permet de faire une boucle pour revenir à la Garde ou prendre la direction de Clansayes.**
- Le chemin de droite descend sur le versant sud du plateau.
- Récupération d'un chemin goudronné. Continuer vers le sud.
- A la jonction avec un autre chemin goudronné, obliquer à droite.
- A un nouveau croisement avec un chemin goudronné, prendre en face en direction du sud un chemin de terre menant à la ferme Bernardin.
- (De là à la ferme des Rosières : environ 50 mn)
- Au niveau de cette ferme, prendre à gauche vers l'est.
- Un peu plus loin, laisser ce chemin et tourner à droite, à nouveau en direction du sud.
- Le chemin, toujours dans la même direction, sur environ 1 km, traverse **le bois des Fayettes**, fait de chênes de petite envergure.
- A la sortie du bois, rencontre avec un autre chemin. Obliquer vers la droite.
- Arrivée à **la ferme des Rosières** (chevaux).

- Le chemin rejoint un chemin goudronné. Prendre à gauche en direction du sud.
- **(De là au chemin de Chanabasset : environ 30 mn, de là au centre de Saint-Paul : environ 1h)**
- Au bord du chemin, sur la droite une maison, sur la gauche muret continu.
- Franchissement d'un pont sur **la rivière des Echaravelles**.
- Le pont franchi, laisser le chemin goudronné à gauche.
- Continuer tout droit sur le chemin goudronné.
- A l'intersection qui suit, on quitte le territoire de La Garde.

Saint-Paul-Trois-Châteaux (Balisage à compléter)

- Laisser sur la gauche un chemin goudronné, continuer tout droit sur **le chemin goudronné des Fayettees**.
- Environ 100 m. plus loin, prendre à droite le **chemin goudronné des Echaravelles**.
- Le suivre sur environ 400 m. On longe la colline est de **Chanabasset**, du côté nord.
- Laisser une première entrée de chemin sur la gauche, puis une deuxième (**chemin dit des Phosphates**, cercle mosaïqué au sol), puis une troisième.
- Après un champ cultivé, planté de chênes dans la partie est, prendre à gauche, dans un virage, un large chemin en direction du sud.
- On longe en la contournant **la colline ouest de Chanabasset**.
- Au croisement qui survient plus loin, ne pas prendre à gauche vers l'espace découvert de la ligne à haute tension.
- Continuer en direction du sud.
- Nouveau croisement plus loin. Ne pas obliquer à gauche vers l'espace haute tension (2^e pylône).
- Continuer plein sud dans le bois.
- Environ 200 m plus loin, à la sortie du bois, on débouche sur un grand espace découvert.
- Prendre sur la gauche un sentier souvent en creux qui rentre sous les arbres, longe à couvert un chemin goudronné (celui de **Chanabasset**), passe devant le 3^e pylône de l'espace haute tension et finit par rejoindre le chemin de Chanabasset. Une ferme se trouve de l'autre côté.
- Prendre le chemin de Chanabasset vers l'est, laisser celui **des Grands Etangs** qui descend plein sud.
- Le chemin passe au nord d'une ferme en franchissant un petit col.
- A la descente, il fait un virage sur la droite (direction sud).
- Suivre **le chemin de Chanabasset** qui reprend la direction est et laisser le chemin de l'Eperonnière qui se dirige plein sud.
- Environ 150 m plus loin, tourner à droite en prenant le **chemin des Petits Etangs**, direction sud.
- Continuer ce chemin qui croise **au pied de la colline de Piéjoux, le chemin des Paluds**.

❖ Option :

- **Prendre le chemin de l'Eperonnière et non le chemin de Chanabasset.**
- **Arrivé au chemin des Paluds, prendre celui-ci vers la gauche jusqu'au chemin des Petits Etangs (chemin principal).**
- Continuer tout droit, direction sud. Le chemin goudronné de Piéjoux grimpe, longe la colline du même nom par l'ouest et passe en sous-bois.
- A la descente, le chemin rejoint des maisons et la ville.
- A **l'avenue Gounod**, la traverser et tourne à gauche.
- Environ 50 m plus loin, prendre à droite la traverse de Piéjoux.
- Cette traverse croise **la Coulée verte ou Promenade des Jardins**, passe entre deux maisons et débouche sur **le cours des Platanes** (cours longeant la ville médiévale au nord).
- Traverser et pénétrer **dans la ville médiévale par le portail ouvert dans les remparts (portail Fanjoux : site n°8)**.
- Suivre cette rue du Portail Fanjoux jusqu'à **la place Castellane (Hôtel de Ville : site n°9 et salle de l'Archidiacre : site n° 10)**.
- Descendre vers **l'Eglise site n° 11**.
- Prendre la rue de l'Eglise vers le sud.
- **Place du Marché**, prendre la rue des Ecoles en direction du sud (**sur la droite espace Artéda site n°12**)

- Arriver sur une place avec sur la gauche la **galerie Angle Art Contemporain (site n° 13)**, prendre à gauche la **rue Notre Dame**.

❖ Option

- *Continuer rue des Ecoles jusqu'au Courreau vers la chapelle des Maristes (site n°14) et rue du Serre-Blanc, la MJC (site n°15), puis faire demi-tour jusqu'à la rue Notre Dame et le chemin principal.*
- (Du centre à la chapelle Sainte-Juste : environ 20 mn du centre à la chapelle du Saint-Sépulcre : environ 55 mn ou 1h10 avec l'option « Chapelle Ste Juste », du centre au centre de Saint-Restitut : environ 1h ou 1h15 avec l'option)
- Suivre la **rue Notre Dame**.
- Arrivé **place de l'Esplan**, gagner la **place de la Tour Neuve** en passant sur la droite de l'hôtel de l'Esplan.
- Gagner la **Grande Prairie** jouxtant le stade, en traversant le Courreau.

❖ Option :

- *Prendre l'avenue Louis Girard en direction de l'Est (Nyons, Suze la Rousse, Grignan). Continuer jusqu'au rond-point de Trecate.*
- *Au rond-point, prendre le premier chemin à droite, puis tout de suite à gauche le chemin goudronné du Déviadou.*
- *Le suivre jusqu'au stade des Archivaux.*
- *Tourner à droite après le stade (Chemin des sables).*

Saint-Restitut

- *Tourner à gauche pour longer une vigne du côté nord.*
- *Au bout de la vigne, le chemin passe entre des maisons, sur la gauche et un grillage, sur la droite.*
- *Tourner à droite en continuant de longer le grillage.*
- *Prendre ensuite le chemin qui oblique vers la gauche (Est) et longe plus ou moins la falaise.*
- *Rester au plus près de la falaise.*
- *Le chemin à un croisement devient un sentier un peu escarpé contre la paroi ocre.*
- *Au sommet de la montée, on débouche au niveau de la chapelle du Saint-Sépulcre.*
- Traverser l'**avenue Louis Girard** (CD 59) au rond-point.
- Obliquer sur la gauche et prendre le chemin goudronné du Montélit.
- A son terme, il devient sentier.
- Le suivre sur toute sa longueur.
- On débouche sur une partie goudronnée du **chemin du Montélit bis**.
- Prendre à gauche ; 100 m plus loin, prendre tout à droite un large chemin non goudronné avec une barrière.
- Dans la ligne droite qui fait suite au 4^e virage (à droite), à mi-distance, sur la gauche réservoir du Smard. Vue entre autre sur la **chapelle Sainte-Juste (site n° 16)** vers l'ouest.
- Continuer sur le chemin principal qui devient plus étroit.
- Au 5^e virage (à gauche), arrivée du chemin venant du Château d'eau sur la droite.

❖ **Option :**

- *Après avoir pris le chemin du Montélit, prendre le premier chemin à droite, chemin goudronné du Château d'eau.*
- *Monter jusqu'au sommet. Avant une chaîne placée en travers, prendre à gauche un sentier qui entre dans le bois et va longer le rocher dit de Sainte-Juste (la chapelle du même nom s'y trouve au sommet) par l'est.*
- *Suivre ce sentier jusqu'à déboucher sur le chemin du Smard, chemin principal.*
- A partir de ce 5^e virage, traces de « charroi ».
- Au niveau du 9^e virage (à droite), croisement. Sur la gauche départ du **chemin dit des Sources**.

❖ **Option :**

- *Continuer le chemin du Smard, ligne droite avec en point de mire la chapelle Sainte-Juste (site n° 16).*
- *Virage à gauche et nouvelle ligne droite.*
- *Au bout de cette ligne droite, le chemin se dédouble.*
- *Prendre le plus à gauche et gagner la chapelle et son point de vue, environ à 300 m, puis faire demi-tour et revenir au chemin principal.*
- **Prendre le chemin des Sources. Attention la carte IGN 2002 est fautive en partie dans cette zone. Sur celle-ci, l'accès aux sources se fait par erreur depuis le chemin dit des Carriers qui surplombe le chemin des Sources.**
- **Ce chemin est un sentier vallonné, étroit, le plus souvent à couvert.**
- **Le suivre. Regards, entrées (fermées) de galeries sur la droite. Passage sur le territoire de Saint-Restitut**

Saint-Restitut (Balisage à compléter)

- Le chemin continue à flanc sur Saint-Restitut. Juste avant de couper un vallon,

❖ **Option :**

- *un chemin sur la droite permet de rejoindre la route du Belvédère (vers l'ouest) et le chemin de la Montagne (vers l'est et le village).*
- *De là à la chapelle du Saint-Sépulcre : environ 12 mn, de là au centre de St-Restitut environ 17 mn.*
- Le chemin principal se poursuit, franchit le vallon dans lequel part l'une des galeries de drainage d'une des sources des Archivaux (site n°17). Le chemin s'oriente à l'est et continue d'épouser la forme du plateau.
- Sur le versant orienté au nord-est, garder le chemin qui descend par quelques lacets en laissant le sentier qui continue sur la droite.
- Au bas de la descente, la chapelle du Saint-Sépulcre et son chemin de croix (site n° 18).
-

❖ **Option :**

- *De la chapelle Saint-Sépulcre au centre de St-Paul : environ 25 mn, soit une boucle depuis St-Paul d'environ 1h30 à 1h45 avec l'option « Chapelle Ste-Juste ».*
- *En contrebas de la chapelle Saint-Sépulcre, prendre un chemin en pente en direction de l'Ouest et de Saint-Paul. Ce sentier se rétrécit en deux endroits. Il longe alors une falaise ocre.*
- *Au débouché, croisement. Prendre sur la gauche.*
- *Le parcours est ensuite légèrement vallonné et serpente au milieu des pins. A l'approche d'un grillage, on se retrouve ensuite dans une vigne.*
- *Au débouché, tourner à droite et rejoindre le chemin du Déviadou qui passe devant le stade des Archivaux.*

Saint-Paul-Trois-Châteaux

Le chemin rejoint l'avenue Louis Girard, qui mène à proximité de la Grande Prairie et du centre de Saint-Paul.

- Un chemin goudronné mène au village.
- Franchir la porte fortifiée et gagner la place de **l'Eglise (site n° 19)**. La **galerie Lithos (site n°20)** est accessible par une rue pavée au nord de la place.
- **Place de l'Eglise**, prendre un escalier du côté est. Il rejoint la **place des tilleuls** bordée d'un mur de soutènement du côté sud. Un autre escalier permet de rejoindre une route.
- Prendre vers la gauche, en direction de l'est. **Longer des commerces et le lavoir.**
- Continuer sur la route qui oblique vers la gauche en **direction de Saint-Paul.**
- Environ 200m plus loin, à une borne en pierre, prendre un sentier sur la droite.
- **(De là au CD59 : environ 30 mn, de là au sommet de la colline du Chameau : environ 1h05, de là à la bifurcation vers Clansayes et Saint-Paul après la colline du Chameau : environ 1h30, de là au pied de Toronne : environ 2h05, de là au sommet du village de Clansayes : environ 3h40)**
- Du sentier, vue sur la colline du Chameau au nord. Le sentier descend dans le lit d'un torrent (pentu).
- Au bas de la descente, pinède : Récupération d'un chemin qui se dirige vers le stade.
- Un peu plus loin, laisser le chemin tout droit, prendre le virage serré à gauche, qui s'oriente ensuite vers la droite et passe en contrebas du stade.
- Au bout de la ligne droite, prendre le sentier à gauche qui longe la falaise et qui est bordé de quelques maisons sur la gauche.
- Deux fourches successives sont sans incidence sur la direction. Prendre plutôt plus près de la falaise.
- Plus loin, laisser le chemin qui continue tout droit, bifurquer sur la gauche et contourner une maison et le grillage qui la cerne.
- Jonction avec le chemin goudronné de **la Croze**. Prendre à droite.
- Croisement avec le CD59.
- Traverser avec précaution et continuer en face plein nord.
- Contourner la ZA sur la gauche en laissant **le chemin du Kaolin.**
- En direction de l'ouest, le chemin est celui de **l'ancienne voie de chemin de fer Pierrelatte-Nyons**, d'où sa situation souvent en surplomb.
- Continuer toujours tout droit en direction de l'ouest.
- Au bout d'une vigne, passage sur un dallage pour aqueduc. **Vue ensuite sur Saint-Restitut.**

Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Restitut

- Au bout de la ligne droite, prendre à droite et s'engager dans le chemin goudronné du Kaolin. (à Saint-Paul cette fois)
- Le chemin est coupé au sommet par une propriété privée. Prendre le dernier sentier sur la droite qui rentre dans un bois (mixité de pins et de chênes).
- Ce sentier serpente et rejoint un large chemin de terre d'axe Ouest- Est. Prendre à droite vers l'est.
- Ce chemin après une épingle à cheveu s'oriente vers l'Ouest.
- Dernier virage à droite direction Nord avant le sommet, vue sur Saint-Restitut, Saint-Paul, **la Chapelle Sainte-Juste**, vers le nord les éoliennes.

- Au sommet, retour sur le territoire de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Le chemin suit la limite des communes au milieu de bois. Dénivelé intermédiaire (descente).
- Continuer de suivre le sentier qui serpente. Sur la gauche, dans une courbe à droite, borne avec partie supérieure peinte en rouge.
- Environ 250 m plus loin, rencontre d'un chemin d'axe Ouest-Est.

- Prendre à droite **direction Clansayes.**
- Un peu plus loin, nouvelle borne en pierre gravée.
- A droite retour possible vers Saint-Restitut (hors option). Passage sur Clansayes

Clansayes (Balisage provisoire non-officiel)

- A une fourche qui suit, continuer tout droit.
- Croisement à découvert avec poteau directionnel.
- Prendre la draye à gauche en direction du nord-ouest. Au col, **vue sur Clansayes**
- Descente dangereuse. Au bas de celle-ci, passage auprès d'une **ferme avec bassins et nénuphars**.
- Dans la plaine, **franchissement d'un ruisseau la Riaille**.

❖ Option :

- **A gauche chemin ramenant vers Saint-Paul en longeant ce ruisseau, puis en bifurquant pour passer au nord de la colline de Chatillon, et à travers le Centre sportif 2003.**
- Prendre à droite avec **Toronne en point de mire (site n°22)**, puis à nouveau à droite au croisement suivant vers Clansayes. Le chemin est goudronné.
- Puis loin sur la gauche, **chemin d'accès à Toronne (environ 10 mn de montée)**.
- Au retour de Toronne, traverser le chemin goudronné pour en prendre un autre en face vers l'est.
- Un peu plus loin, bien garder le chemin du bas goudronné en laissant un chemin de terre qui monte plus directement vers le village.
- Le chemin traverse **la combe dite du Verger** avec nouveau franchissement de la Riaille.
- Après la traversée, le chemin se réoriente vers le nord-est, longe une ferme avec un platane à gauche et 1927 sur un des piliers de la grange à droite.
- Il contourne une 2e ferme avec bassin et un captage sur la droite.
- Au niveau d'un énorme figuier, tourner à droite et traverser un ruisseau ;
- Le chemin est d'abord herbeux en surplomb d'un champ, puis rentre dans un sous-bois et devient très pentu.
- Il redevient ensuite à peu près plan, à flanc de colline (chemin difficile parce qu'instable au niveau du sol).
- Le continuer. Il longe un moment un mur de grosse pierre avec gros chêne et galerie de captage (1866).
- Au niveau d'une maison sur la gauche, le sentier bifurque à droite et monte tout droit, en creux.
- Jonction avec le CD571.
- Pour rejoindre **les sites n°23 à 26**, prendre le chemin qui monte derrière la tour est à partir du parking.
- Au retour depuis le parking, prendre un sentier derrière le panneau de basket.
- **(De là au caveau du Mas des Mûriers sur la D133 : environ 1h15, de là au Val des Nymphes : environ 1h, de là à l'entrée du vieux village de La Garde : environ 1h45)**
- Le sentier longe les rochers sur la droite puis bascule dans une pente raide.
- Rejoint la **Chapelle Saint-Ferréol (site n° 27)**.
- Après la Chapelle, le sentier débouche dans le **chemin du vallon des Alyssas**. En suivant ce chemin vers le nord-est, possibilité de rejoindre les sites n° 28
- Prêles au bord du ruisseau.
- Prendre le chemin vers le sud-est. Le vallon se dégage. **Vue sur Clansayes**.
- Quitter le vallon en prenant à droite. Sentier au milieu d'acacias.
- Le sentier est vallonné avec quelques passages difficiles, notamment sur des troncs disjoints.
- Un peu plus loin **demoiselles décoiffées (site des Ogres n° 29)**.
- Récupération d'un large chemin de terre. Prendre à droite ce chemin, puis le laisser dès qu'il amorce une descente. A ce niveau là prendre à gauche et rentrer à nouveau dans un sous-bois.
- Sortie du sous-bois et jonction avec la D133 au niveau de l'accès au Mas des Mûriers.
- Traverser. Le chemin longe des cyprès. On longe ensuite le fossé de la Cicarde, la ferme Savel.
- Au niveau de la station d'épuration, traversée d'un chemin goudronné.
- Le chemin est en surplomb plein ouest. Il s'oriente ensuite au nord en empruntant un chemin goudronné.
- Jonction avec un autre chemin goudronné de direction est-ouest (en face, accès à une ferme restaurée).
- Prendre à gauche. Continuer sur le goudron jusqu'à une ligne d'arbres.

La Garde-Adhémar

- Prendre à droite le chemin à couvert au niveau de cette ligne d'arbres.
- A la sortie du couvert, le chemin oblique à gauche (passage d'un ruisseau).
- Au niveau d'une ferme, franchissement d'un chemin goudronné. Continuer derrière la ferme en direction du nord-ouest.
- Au niveau d'une villa, sur la gauche, le chemin s'élève et rentre dans un domaine boisé.
- Rejoindre un champ de lavande et prendre le sentier qui rentre dans un sous-bois.
- Au bout d'une montée en ligne droite, croisement. Continuer sur la droite.
- Le sentier oblique sur la gauche.
- Laisser un 1^{er} sentier sur la gauche. Continuer tout droit ;
- Au croisement qui suit, continuer tout droit.
- A la sortie du couvert, le chemin traverse un champ et rejoint un autre chemin de direction nord-est – sud-ouest.

❖ Option :

- ***Si on prend à gauche, possibilité de rejoindre directement le site n° 5 et La garde par le sud ou Saint-Paul sans passer par La Garde.***
- Prendre à droite et rejoindre un parking au bord de la D473.
- Prendre la route vers la gauche.
- **Le Val des Nymphes (site n° 30)** est en contrebas sur la gauche.
- Après le Val des Nymphes, reprendre la **route vers la gauche en direction du village de La Garde** (le futur chemin passera en surplomb de la route).
- Un peu plus loin, la route fait un S, puis surplombe **la galerie Linard (site n° 31)**.
- Après la galerie, sur la droite, ancienne carrière.
- Après celle-ci, prendre un chemin de terre à droite qui s'élève.
- Au sommet de la petite côte, croisement. Prendre à gauche.
- Le chemin devient sentier.
- A une fourche, continuer sur la droite.
- Aux deux fourches qui suivent, prendre sur la gauche cette fois.
- A la fourche suivante, prendre à droite.
- Le sentier longe ensuite un mur de pierre sèche placé sur la droite.
- A une fourche, laisser le chemin montant à droite.
- Arrivée dans une zone avec des maisons individuelles (**Les Montjards**).
- Prendre la route goudronnée vers la gauche.
- La quitter un peu plus loin en prenant sur la gauche.
- Le chemin rejoint le jeu de boules du village.
- Un escalier sur la gauche permet de rejoindre directement la D473 et le lavoir dans la direction du **site n° 5 (cuves lapidaires)**
- Pour gagner le centre du village et **les sites n° 1 à 4**, continuer jusqu'au bout du jeu de boules. Et traverser la route rencontrée qui longe les remparts.